

*Mairie de Bourg du Bost*  
*Dordogne*

**COMPTE RENDU**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2024**

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE 27 SEPTEMBRE A 18H50  
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURG DU BOST  
DÛMENT CONVOQUE, S'EST REUNI À LA MAIRIE EN SESSION  
ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE M. Janick LAVILLE, MAIRE

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23/09/2024**

**PRESENTS:** BOUYER Pascal - CLOCHARD Didier – LAVILLE Janick-  
PIERRE Patrick- – PREFOT Michel - ENCARNACAO Fabrice-DURAND Cécile

**ABSENTS :** ANDRIEUX Régis- BALAN Christophe-LELEU Christophe –Claire  
MARACHE

**SECRETAIRE:** Mme DURAND Cécile a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

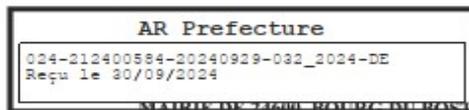
- Adhésion CNAS
- Convention prévoyance CDG24
  - \*Adhésion convention participation prévoyance CDG
  - \*Modification délibération protection sociale

**QUESTIONS DIVERSES**

Bâtiment photovoltaïque.

Le procès-verbal du 09 aout 2024 est adopté

❖ **Adhésion au CNAS**



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 11  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 8

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE LE 29 SEPTEMBRE A 20H30  
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURG DU BOST  
DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE EN SESSION  
ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE M. Janick LAVILLE, MAIRE

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :** 23 septembre 2024

**PRESENTS :** CLOCHARD Didier – LAVILLE Janick-PREFOT Michel-PIERRE  
Patrick-BOUYER Pascal-DURAND Cécile-ENCARNACAO Fabrice

**ABSENTS EXCUSES :** - LELEU Christophe-BALAN Christophe-ANDRIEUX Régis-  
MARACHE Claire

**POUVOIR :** MARACHE Claire

**SECRETAIRE :** Mme Cécile DURAND a été élue secrétaire de séance.

**DELIB. N° 32/2024**

**OBJET :** Adhésion au Comité Départemental d'Action Sociale

Le Maire informe le Conseil Municipal de la création, en date du 25 Février 1992, du COMITE  
DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE de la Fonction Publique Territoriale placé auprès du Centre de  
Gestion.

Il donne lecture des statuts de l'organisme crée.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la collectivité.

Le Conseil Municipal adopte l'adhésion de la commune de Bourg du Bost au COMITE DEPARTEMENTAL  
D'ACTION SOCIALE, s'engage à inscrire au budget le montant total de la cotisation et autorise le Maire à  
effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

*Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en Préfecture, le  
et de la publication le  
Le Maire,



❖ **Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance »  
proposé par le Centre de Gestion de la Dordogne**

Proposition de fixer à 10 € la participation employeur obligatoire pour le risque prévoyance.

En attente du retour du comité social technique.

## ❖ Bâtiment photovoltaïque

AR Prefecture
024-212400554 20240923 226 0006 DE Reçu le 07/09/2024
MAIRIE DE 24600 BOURG DU BOST
NOMBRE DE CONSEILLERS

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN EXERCICE : 11  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 8

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE LE 29 SEPTEMBRE A 20H30  
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURG DU BOST  
DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE EN SESSION  
ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE M. Janick LAVILLE, MAIRE

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :** 23 septembre 2024

**PRESENTS :** CLOCHARD Didier – LAVILLE Janick-PREFOT Michel-PIERRE  
Patrick-BOUYER Pascal-DURAND Cécile-ENCARNACAO Fabrice

**ABSENTS EXCUSES :** - LELEU Christophe-BALAN Christophe-ANDRIEUX Régis-  
MARACHE Claire

**POUVOIR :** MARACHE Claire

**SECRETAIRE :** Mme Cécile DURAND a été élue secrétaire de séance.

**DELIB. N° 34/2024**

**OBJET :** Approbation du projet de construction d'une couverture photovoltaïque

Monsieur le Maire présente le projet proposé par la société dénommée BAT ENR SOL PERIGORD, société par action simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 78 rue Victor Hugo à Périgueux (24000), immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 852 506 419, Représentée par Monsieur Daniel FENAUX en qualité de Directeur Général de la société SEM 24 PERIGORD ENERGIES, Président de ladite Société.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment non clos de 31m par 65m dont la toiture sera couverte par une centrale photovoltaïque d'une puissance de 40kwc.

Le projet se trouvera sur la parcelle cadastrée ZH068 DE Bourg du Bost et située à l'adresse suivante :  
313 route du Souvenir  
24600 Bourg du Bost

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**-APPROUVE** le projet présenté et réalisé par la Société BAT ENR SOL PERIGORD ;

**-ACCEPTE** que la commune signe un bail à construction avec ladite société ;

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces relatifs au bail à construction concernant le projet de construction décrit ci-dessus.

*Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en Préfecture, le  
et de la publication le  
Le Maire

Le Maire, J. LAVILLE















